BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1630

93 – SEINE-SAINT-DENIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

Ventes et cessions

552 014 201 RCS Bobigny.
SELECTA.
Forme : Société anonyme.
Capital : 3323044.00 EUR.
Adresse : 43-45, AVE Victor Hugo, Bâtiment 264, 93300 Aubervilliers.
Oppositions : Les créanciers des sociétés fusionnantes pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-14 du Code de Commerce..
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION PELICAN ROUGE COFFEE SOLUTIONS SA Forme juridique Société anonyme Au capital de 28000020 EUR Siège social 53 AVE JEAN JAURES IMMEUBLE LE MERMOZ 93350 LE BOURGET N° RCS 401498878 RCS BOBIGNY, est Société Absorbée. SELECTA Forme juridique Société anonyme Au capital de 3323044 EUR Siège social 43-45 AVE Victor Hugo Bâtiment 264 93300 AUBERVILLIERS N° RCS 552014201 RCS BOBIGNY, est Société Absorbante. Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07/08/2018, les société SELECTA (la Société Absorbante) et PELICAN ROUGE COFFEE SOLUTION SA (la Société Absorbée) ont établi un projet de traité de fusion relatif à l'absorption par voie de fusion de PELICAN ROUGE COFFEE SOLUTION SA par SELECTA, au moyen de l'apport par PELICAN ROUGE COFFEE SOLUTION SA à SELECTA de tous les éléments de son actif évalué à 117531706 euros et de son passif évalué à 110912449 euros, soit un actif net rapporté de 6619257 euros, sur la base des comptes arrêtés au 30 septembre 2017 Actif : 117531706 euros Passif : 110912449 euros Actif net apporté : 6619257 euros Rapport d'échange des droits sociaux : La parité d'échange s'établit à environ 9,2 actions de la Société Absorbante pour environ 1 action de la société absorbée. Pour rémunérer les apports effectués à la Société Absorbante, il sera procédé par cette dernière à la création de 5 050 984 nouvelles actions de la Société Absorbante d'une valeur nominale de un euro chacune, toutes entièrement libérées et destinées à être attribuées à l'actionnaire unique de la Société Absorbée. Le capital social de la société absorbante sera donc augmenté de 5 050 984 euros. Montant prévu de la prime de fusion : 1568273 euros. La différence entre la valeur des apports, soit 6619257 euros et la valeur nominale des 5050984 actions créés au titre de l'augmentation de capital, soit 5050984 euros, est égale à 1568273 euros et constituera une prime de fusion qui sera inscrite au passif du biland e la Société Absorbante Date d'effet de la fusion : 30/09/2018 à 23h59 D'un point de vue juridique, la fusion prendra effet le 30 septembre 2018 à 23h59. La fusion aura un effet fiscal et comptable rétroactif au 1er octobre 2017 à 00h01. En conséquence,

toutes les opérations actives et passives réalisées par la Société Absorbée, depuis cette date jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion, soit le 30 septembre 2018, seront considérées comme accomplies par la Société Absorbante Le projet de traité de fusion a été établi sous les conditions suspensives de : - son approbation par l'actionnaire unique ou les actionnaires de la Société Absorbante - la réalisation d'une opération de réduction de capital de la société absorbante, par voie de réduction de la valeur nominale de l'action,; qui passera de 4 euros (son montant actuel) à 1 euro, le montant du capital de la société absorbante étant ainsi ramené de 60000432 euros (son montant actuel) à 15000108 euros. Du fait de la dévolution de l'intégralité de son patrimoine à la Société Absorbante, la Société Absorbée se trouvera dissouyte de plein droit sans liquidation par le seul fait de la réalisation définitive de la fusion Date du projet : 07/08/2018 Date du dépôt : 08/08/2018, lieu du dépôt : Greffe du Tribunal de commerce de Bobigny..